

CAMPAGNE 2021 – 2024 DE CONSERVATION CURATIVE DES FONDS  
PATRIMONIAUX CONSERVES AUX ARCHIVES NATIONALES



**Stage en conservation-restauration de niveau Master**  
*Traitements de conservation curative des cartes et plans  
sur différents supports et formats*

**Programme du stage**

**1. Présentation des missions des Archives nationales**

Le Service à compétence nationale Archives nationales (SCN-AN) a pour mission de collecter, classer, inventorier, conserver, restaurer, communiquer et mettre en valeur les archives publiques provenant des administrations centrales de l'État, les archives des notaires de Paris et des fonds privés d'intérêt national.

L'entretien courant des fonds et les traitements curatifs s'inscrivent dans la politique plus large de préservation portée par le SCN-AN.

Le porteur des projets de conservation matérielle des fonds patrimoniaux, au sein des AN, est le Département de la Conservation, en charge de la planification des programmes de conservation-

restauration internes et externes, du pilotage des chantiers des fonds, du suivi des interventions et de l'expertise technique nécessaire à la bonne conduite de toutes les opérations.

## 2. Contexte du stage

L'état de conservation matérielle de certaines séries et sous-séries placées sous la responsabilité de la Mission cartes et plans (MCP) révèle, depuis fort longtemps, des conditions d'empoussièremment, pliage et inadéquation du stockage des documents conservés au rez-de-chaussée du bâtiment des Grands Dépôts. À l'occasion des travaux de rénovation du site parisien des Archives nationales, actuellement en cours, un projet de déménagement-réaménagement ainsi que de reconditionnement des fonds est prévu pour l'année 2022.

Afin de mener à bien les opérations de transfert et installation des collections dans les futurs locaux de conservation du site parisien des Archives nationales, le Service des programmes de conservation-restauration externalisés, rattaché au Département de la Conservation, met en œuvre une **campagne de traitements de conservation curative** visant à rétablir les bonnes conditions de conservation des fonds avant déménagement.

Dans ce but, il assure à la fois l'organisation et la gestion des prestations à externaliser (préparation des marchés publics) ainsi que le suivi des traitements internes en en définissant les programmes et les modalités de déroulement.

Dans un contexte professionnel multidisciplinaire et collaboratif, le stage en conservation-restauration des cartes et plans offre, d'une part, la possibilité de développer les compétences en préservation du patrimoine archivistique et, de l'autre, d'approfondir les connaissances du cadre juridique et réglementaire des prestations externalisées indispensable à tout professionnel pour répondre aux marchés publics.

## 3. Présentation du stage

Le stage de conservation curative des fonds *cartes et plans* portera sur les 3 projets suivants :

1. **FRAN\_2021 / 001 : Feuilles d'immeubles du Cadastre de Paris F / 31 / 21 à 72** (18 500 unités matérielles de petit format sur support papier).
2. **FRAN\_2021 / 002 : Cartes et plans N / I Seine** (61 plans enroulés de très grand format sur support papier ou toile avec ou sans baguettes en bois).
3. **FRAN\_2021 / 003 : Plans de l'exposition de 1937 F / 12 / NC** (564 plans enroulés de moyen format sur support calque).

Pour l'ensemble des 3 projets, et sur un nombre d'items précisé pour chacun des projets, l'élève restaurateur/trice devra être capable d'**établir le niveau d'intervention nécessaire et indispensable** en fonction des besoins spécifiques à chaque fonds.

Sous la responsabilité du Service des programmes de conservation-restauration externalisés et en collaboration avec l'Atelier de restauration, le/la stagiaire sera mené(e) à réaliser les missions suivantes :

1. Récolement des pièces hors format (incompatibles avec le conditionnement actuel) ; recensement et saisie des dimensions sur tableur ;
2. Constat d'état par lot avec prises de vue ; dénombrement et désignation des unités par type et support, identification et classement des altérations par ordre et priorité d'intervention (de la plus urgente à la moins urgente), saisie des données sur tableur ;
3. Dépoussiérage et mise à plat des unités enroulés (à sec et humide), quantification et dimensionnement des conditionnements (à réaliser par les AN) ;
4. Stabilisation des dégradations et fixation des pièces volantes au sein des *corpus*. Préconisations de conservation à long terme.

En outre, le/la stagiaire sera amené(e) à collaborer avec la responsable de stage à la **définition des besoins pour la rédaction des cahiers des charges** en vue du lancement des marchés publics.

#### **4. Durée du stage et déroulement**

Le stage se déroulera sur une durée de **six (6) mois** entre janvier et décembre 2021 avec une interruption estivale pendant le mois d'août.

Le nombre de stagiaires pouvant être accueilli(e)s sur la période indiquée est fixé à **1**.

Le/la stagiaire dispose de la faculté de répartir les heures de stage dans la semaine en fonction de son emploi du temps et des cours à suivre. Cependant, il/elle doit garantir une présence obligatoire fixée au moins à **trente (30) heures hebdomadaires** ainsi aménagées :

- soit quatre (4) jours par semaine à temps complet (9 h à 17h30) ;
- soit cinq (5) jours par semaine, dont 2 jours à mi-temps (9h-13h **ou** 13h45-17h30).

#### **5. Lieux de stage**

Le stage se déroulera principalement sur le site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales, mais des déplacements réguliers sur le site de Paris (60 rue des Francs-Bourgeois) sont également à prévoir et seront effectués avec la responsable de stage en fonction du calendrier des travaux.

## **6. Conditions de candidature au stage**

Les demandes de stages doivent parvenir à l'attention de Paola Cantalini à l'adresse suivante : [paola.cantalini@culture.gouv.fr](mailto:paola.cantalini@culture.gouv.fr).

Le/la candidat(e) stagiaire doit transmettre un *Curriculum vitae* et une lettre de motivation.

Les candidatures reçues donneront lieu à un entretien avec les responsables des Services du Département de la Conservation suite auquel le choix du/de la candidat(e) retenu(e) sera notifié.